



Déclaration liminaire de la FSU de l'Ain

CDEN du 31 janvier 2021

Madame la Préfète,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Contexte sanitaire

3.7% de classes fermées selon Castex, lors de sa conférence sanitaire jeudi dernier. Certes mieux que 100% ! La ficelle est un peu grosse. L'école reste ouverte selon le dogme du ministère mais elle dysfonctionne en termes d'enseignement ! Combien de classes ne sont pas fermées mais ne "fonctionnent" plus pédagogiquement ? Et cela en raison d'un certain nombre d'élèves absents, des changements d'effectifs tous les jours et d'un suivi des cas-covid qui impacte quotidiennement le travail des enseignant.es et directrices ou directeurs !

Les écoles craquent. Elles se sont mobilisées encore une fois ce jeudi 27 janvier par la grève après un 13 janvier historique ! Le premier ministre annonçait un allègement du protocole en février, alors même que les personnels ne voient toujours pas d'améliorations concrètes. Nous aimerions partager son optimisme...

Selon les données officielles recueillies par le SNUipp-FSU, le nombre d'élèves positifs dépasse la barre des 400 000 cas, il s'agit de la donnée la plus haute depuis le début de la crise sanitaire. Sur la base des données connues, les cas positifs "élèves" augmentent dans toutes les académies, à l'exception des académies de Créteil, Paris et Versailles.

Dans l'Ain, le taux de positivité ne cesse d'augmenter au point de dépasser les 4000 cas pour la seule semaine dernière. Tous les jours, de nouveaux cas de covid apparaissent avec des élèves pourtant testés négatifs à J0, J+2 et J+4, mais finalement positifs au test PCR !!! Nous notons également, que des élèves déjà positifs en décembre, le sont à nouveau...

Chez les personnels aussi, c'est un raz de marée ! Le nombre de cas positifs "personnels" dépasse la barre des 30 000 cas. Il s'agit de la donnée la plus haute depuis le début de la crise sanitaire. Sur la base des données connues, les cas positifs personnels augmentent presque partout.

Ces données ne tiennent compte que des contaminations dans l'Education nationale et sont loin de refléter toutes les contaminations pouvant affecter les personnels des écoles (ATSEM, personnels de cantine, du périscolaire...).

La campagne de dépistage a-t-elle été abandonnée ?

Les campagnes collectives de tests salivaires n'ont plus la cote auprès du ministère qui a renoncé aux dépistages massifs. Le dépistage est renvoyé aux autotests individuels suivant les consignes du protocole sanitaire.

Des départements comme l'Ain cumulent des taux d'incidence en population générale, chez les 3-5 ans et chez les 6-10 ans supérieurs aux moyennes nationales.

Le protocole sanitaire, intenable au quotidien, est maintenu au niveau 3 (orange) dans notre département comme dans l'ensemble des départements.

Et deux ans après le début de l'épidémie, les masques adéquats arriveront... bientôt. Au compte-goutte pour les masques FFP2

Des moyens a minima pour clore le quinquennat

Aucune création d'emploi n'est prévue pour le premier degré dans le budget 2022, malgré la réaffirmation de la priorité donnée au primaire. Toutefois les écoles disposeront de 2 025 moyens d'enseignement supplémentaires pour préparer la prochaine rentrée suite à l'augmentation du temps de service dans les classes des professeurs des écoles stagiaires. En effet, la réforme de la formation fera passer à temps plein une grande partie des fonctionnaires stagiaires, dégradant ainsi les conditions de formation et d'entrée dans le métier, le tout dans un contexte de crise d'attractivité.

A en croire le ministère, ces moyens suffiront à poursuivre et achever la longue liste des priorités engagées ces dernières années : plafonnement des effectifs des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves, dédoublement de ces mêmes classes en éducation prioritaire, amélioration des décharges de direction, création d'ULIS et d'unités d'enseignement autisme, extension des expérimentations locales, renforcement des contrôles de l'instruction en famille et des écoles hors contrat... tout en se payant le luxe de conserver 300 moyens en réserve pour garder une petite marge de manœuvre.

Si le ministère poursuit l'amélioration des décharges de direction d'école, ce ne seront que 20% des directrices et directeurs qui seront concernés (écoles de 6, 7, 12 et 13 classes). Or dans toutes les écoles, ils et elles ont besoin de temps supplémentaire pour améliorer le quotidien. De plus, le dédoublement en GS en REP et REP+ et les mesures de plafonnement à 24 des effectifs de certaines classes sont bien loin d'être achevées...

Comme les années précédentes, le fléchage des moyens attribués ne laissera aucune marge de manœuvre lors des cartes scolaires locales. La répartition entre les académies n'obéit à aucune logique visant à réduire les écarts de dotation et à garantir partout la continuité d'un service public d'éducation de qualité.

Le SNUipp-FSU tire la sonnette d'alarme : depuis la rentrée, des milliers d'enseignantes et enseignants contractuels ont été recrutés pour pallier le déficit de professeurs des écoles titulaires. Les fermetures de classes se multiplient faute de personnels remplaçants en nombre suffisant. Ces signaux sont ceux d'une école primaire sous-investie qui n'est pas en capacité aujourd'hui de combattre durablement les inégalités scolaires mises en lumière et aggravées par la deux ans de crise sanitaire qui ont terriblement abîmé l'école. Le ministère ne tient pas compte de la réalité du terrain et en premier lieu, ce sont les élèves qui pâtissent de ces mauvais choix.

Pour le SNUipp-FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel la dotant des moyens nécessaires à son bon

fonctionnement. Cela passe par l'abaissement des effectifs dans toutes les classes, la création de moyens de remplacement, un abondement des RASED, la reconstitution des « plus de maîtres que de classes », une augmentation conséquente du temps de décharge pour la direction d'école ainsi que des moyens pérennes pour l'aide administrative, des emplois d'AESH à la hauteur des besoins et avec des salaires décents pour ces personnels...

Au lieu de cela, le ministère mise sur les fonds de tiroir en guise de clôture d'exercice.

Et dans l'Ain ?

A la rentrée 2022, le département de l'Ain connaîtra une légère baisse des effectifs pour nos classes, et bénéficiera d'une dotation supplémentaire de 39 postes.

Pour autant, nous savons qu'un tiers de cette dotation sera utilisée pour faire face au renforcement annoncé des décharges de direction. Les autres priorités ministérielles sont certes importantes, mais même avec une telle dotation, il ne sera pas possible de faire face à tous les besoins ! Quid des RASED, ULIS, postes spécialisés en établissement ? Quid des moyens de remplacement qui doivent absolument être abondés de plusieurs dizaines de postes pour le département alors que seulement 4 créations sont annoncées ? Pour rappel, l'Ain c'est 1 631 journées non remplacées dans le département en période 2 ! Ce qui équivaut à 68 classes fermées par jour !

Cette dotation ne sera donc pas l'occasion de diminuer les indicateurs d'ouverture notamment. Ces indicateurs restent en maternelle ordinaire à 31 de moyenne et 28 en élémentaire/primaire actuellement. Ils sont trop élevés, qui plus est dans le contexte sanitaire actuel.

Alors que les écoles fonctionnent tant bien que mal, dans un contexte très difficile, grâce à des personnels qui les tiennent à bout de bras, certaines vont perdre des classes et devoir se réorganiser. Ici en travaillant en triple, voire en quadruple-niveau, là en perdant de la décharge de direction. Non, vraiment, les personnels, pour beaucoup exténués, n'ont pas besoin de ça.

Nous pensons que dans la crise que nous connaissons, le meilleur plan de relance est d'investir dans l'avenir de la jeunesse et dans l'éducation.

Un simple statu-quo ne suffit pas. Le SNUipp-FSU réclame un véritable plan d'urgence pour l'École Publique...

Enseignement professionnel

Pour la Voie Professionnelle, l'augmentation des dotations horaires globales ne correspond pas à une augmentation des possibilités de dédoublement des classes. Elles sont le plus souvent liées à une augmentation des capacités d'accueil de ces

établissements dues aux ouvertures de sections de ces deux dernières années et celles prévues à la rentrée 2022. D'autre part, l'attribution d'heures sur le dispositif « réussir au lycée » se fera en heures supplémentaires alors même qu'il y a déjà une forte pression sur le travail de nos collègues face à des effectifs souvent trop importants et des élèves parfois en grande difficulté scolaire. Comment les enseignants vont-ils pouvoir absorber encore plus d'heures supplémentaires sans que cela ne joue sur la qualité de leur enseignement et sur leur santé ? La réapparition de l'Allocation Progressive de Moyens dans notre département pourrait aussi être une bonne nouvelle mais le peu d'heures postes auxquelles elles correspondent ne devrait malheureusement pas changer les conditions de travail de nos collègues et de nos élèves.

Enfin, la FSU dénonce le scandale qu'est la non-prise en compte des apprentis intégrés dans les calculs des dotations-horaires des lycées professionnels : dans leurs salles, les enseignants font cours aux apprentis intégrés et aux élèves sans avoir l'intégralité des heures prévues par les référentiels, plus particulièrement le volume complémentaire. Ainsi, la présence des apprentis intégrés, même sur places vacantes, engendre une baisse de la dotation horaire de l'établissement l'année suivante alors que pour les enseignants, le nombre d'élèves face à eux sera le même ! Ces quelques heures supprimées entre la 1ère et la terminale par exemple auraient pourtant permis des dédoublements en enseignement général nécessaires pour accompagner les élèves de lycées professionnels souvent en difficultés dans ces disciplines.